

Les subsides

Nous avons passé outre aux grands stimulants économiques que j'ai mentionnés pour présenter des mesures spéciales qui aident les travailleurs à résoudre les problèmes de réadaptation. Dans le cadre du Programme d'adaptation de la main-d'œuvre industrielle, 167 millions de dollars ont été alloués à des collectivités choisies dont l'économie est chancelante. Ce programme commence à porter des fruits. Dix-sept mille travailleurs de quatre localités en ont déjà profité. Quand les députés d'en face nous demandent ce que nous faisons, je leur réponds: «Allez le demander aux travailleurs qui, grâce aux initiatives gouvernementales, ont pu bénéficier de prestations d'aide au recyclage, de séances d'orientation-conseil, de subventions à la mobilité et qui ont désormais un nouvel emploi».

● (1420)

Le PAIM a été spécialement créé pour assurer l'adaptation industrielle. Nous avons également mis en œuvre d'autres programmes à l'intention des travailleurs qui se heurtent à des difficultés particulières pour trouver un emploi ou des débouchés. Il y a un an, nous avons présenté un nouveau programme visant à former des femmes dans des métiers réservés d'ordinaire à des travailleurs masculins. Ce programme tenait compte du fait que les femmes restaient cantonnées à des emplois particuliers et qu'il fallait leur donner la chance d'élargir l'éventail de leurs débouchés. Au cours de ce seul exercice, nous avons offert près de 3,500 possibilités de stage supplémentaires pour former des femmes dans des métiers «non traditionnels». Nous avons fait cela de concert avec le secteur privé et les syndicats et ce, conformément à l'engagement que nous avions pris de collaborer avec d'autres secteurs de notre économie pour apporter des améliorations.

Pour ce qui est des difficultés auxquelles se heurtent les jeunes de notre pays, je dois préciser que nous avons pris également un certain nombre d'initiatives spéciales pour répondre à leurs besoins. Les députés souhaiteront peut-être savoir que près de 40 p. 100 des bénéficiaires de nos programmes d'emploi et des stagiaires qui suivent nos programmes de formation sont des jeunes de moins de 24 ans. Ainsi, au cours de cette année financière, plus de 119,000 jeunes suivent nos programmes de formation de la main-d'œuvre, dont plus de 35,000 dans des programmes de formation industrielle; par ailleurs, nous avons créé 50,000 emplois directs à leur intention. Nous avons également fourni des services d'orientation-conseil à plus d'un million d'entre eux et nous leur avons offert plus de 300,000 places de stage par l'intermédiaire des programmes d'emploi d'été des jeunes. En tout donc, près de deux millions de jeunes ont fait appel aux services fédéraux au cours de l'année financière en cours pour trouver un emploi ou suivre un stage. Et je dis aux députés d'en face qui estiment que nous n'accordons pas suffisamment d'attention aux jeunes, que nous consentons au contraire un gros effort. Je ne dis pas qu'il est tout à fait adéquat ni que nous ne devrions pas faire davantage. Nous essayons d'en faire plus, mais c'est une pure affabulation que de prétendre que nous ne saisissons pas toute occasion d'agir et que de nier les faits.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre me permettrait-il de lui poser une question?

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne peut poser sa question que si la Chambre y

consent à l'unanimité. Or, j'ai bien clairement entendu les députés dire «non».

M. Axworthy: J'aimerais revenir sur l'une des mesures les plus importantes que nous ayons prises ces derniers mois pour répondre aux besoins à long terme en matière d'emploi. Il nous faut une population active plus productive et pour cela, il nous faut des travailleurs qui possèdent les qualifications nécessaires pour les emplois de demain. Nous avons eu beau consacrer 900 millions aux programmes de formation, bon nombre des gens formés n'ont pu trouver d'emplois à la mesure de leurs qualifications. En dépit des mutations industrielles et économiques, grâce au concours du groupe de travail parlementaire présidé par le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand), et composé de députés de tous les partis, nous avons mis sur pied un nouveau programme de formation radicalement différent des initiatives que le gouvernement fédéral avait prises jusque-là en matière de formation, et qui montrait l'exemple aux provinces et au secteur privé.

Nous avons là un programme de formation qui répond aux besoins actuels. Nous avons encouragé la formation des femmes dans des emplois traditionnellement réservés aux hommes. Nous avons pris des mesures pour les travailleurs défavorisés. Nous nous intéressons aux emplois hautement qualifiés et avons considérablement amélioré et renforcé le programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée? Nous avons mis sur pied de nouveaux mécanismes de planification avec la participation et la coopération des provinces, des syndicats et du secteur privé. Chaque année, nous déterminons les besoins dans chaque secteur et voyons comment nous pouvons utiliser nos moyens de formation pour y répondre.

Nous avons proposé un important programme de modernisation des établissements de formation. Nous sommes prêts à accorder des millions de dollars aux collèges communautaires pour leur permettre d'acheter de nouveaux équipements, d'ouvrir des laboratoires et d'embaucher le personnel enseignant nécessaire pour moderniser les méthodes de formation, afin de répondre aux besoins de la décennie et de disposer d'une population active plus productive. C'est là une mesure importante...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre je vous prie.

M. Orlikow: Le ministre accepterait-il de répondre à une question?

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme le ministre a épuisé son temps de parole, il faudrait que la Chambre y consente à l'unanimité, mais il ne semble pas qu'elle y soit disposée.

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, les députés de notre parti et les Canadiens savent depuis longtemps que, à en juger à la politique et à l'attitude du gouvernement libéral, aucun gouvernement, depuis l'origine du Canada, n'a jamais fait preuve d'une plus grande pauvreté intellectuelle et d'une telle indifférence morale à l'égard des préoccupations de l'homme de la rue. Si nous comparons ce que les libéraux ont promis lors de la campagne électorale de 1980 et ce qui s'est produit depuis lors, les résultats dépassent l'entendement.